

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: IODOSAN 30

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: EU-0020540-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0020540-0009

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	6
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

IODOSAN 30
IODOSAN
IODAT
DESINTEC FL-JODES
ROTIE-SOL J
Disinfect Jod
FINK - Jodophos 15
Jod-Reiniger sauer
Tankrein extra

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Applied Biocide GmbH
	Adresse	Siemensstraße 42 59199 Bönen Allemagne
Numéro de l'autorisation	EU-0020540-0000 1-6	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	EU-0020540-0009	
Date de l'autorisation	25/11/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	31/10/2029	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	FINK TEC GmbH
Adresse du fabricant	Oberster Kamp 23 59069 Hamm Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Oberster Kamp 23 59069 Hamm Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	Cosayach S.A. Compania de Salitre y Yodo
Adresse du fabricant	Amunátegui 178, 7th Floor 8320000 Santiago Chili
Emplacement des sites de fabrication	S.C.M. Cosayach Cala Cala 1180000 Pozo Almonte Chile Chili

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	ACF Minera S.A.
Adresse du fabricant	San Martin 499 1100000 Iquique Chili
Emplacement des sites de fabrication	Lagunas mine 1180000 Pozo Almonte Chili

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	Sociedad Quimica y Minera SA
Adresse du fabricant	Los Militares 4290 7550000 Las Condes Chili
Emplacement des sites de fabrication	Nueva Victoria 1180000 Pozo Almonte Chili
	Pedro de Valdivia 1240000 Antofagasta Chili

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	2,4
Phosphoric Acid	Trihydroxidooxidophosphorus phosphoric acid		7664-38-2	231-633-2	10
Poly(oxy-1,2-ethandiyl).alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-	Poly(oxy-1,2-ethandiyl).alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-		69011-36-5	500-241-6	25,6
Isotridecanol, ethoxylated 90%, C 9-11 Alcohol Ethoxylate	Isotridecanol, ethoxylated 90 %, C 9-11 Alcohol Ethoxylate		68439-46-3	614-482-0	0

2.2. Type de formulation

meta RCP 6-8 : SL - Concenté soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque des lésions oculaires graves.

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Glande thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Ne pas respirer les vapeurs.

Ne pas respirer les aérosols.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection.

Porter des vêtements de protection.

Porter un équipement de protection du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.Rincer la peau à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Garder sous clé.

Tenir hors de portée des enfants.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Hygiène vétérinaire - élevage - désinfectant pour surfaces dures – professionnel - intérieur - pulvérisation

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactérie Nom commun: Bactérie Stade de développement: pas spécifié Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: pas spécifié Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus Stade de développement: pas spécifié
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Système Ouvert: traitement par pulvérisation - Désinfectant pour surfaces dures dans les étables (sauf couvoirs). Pulvérisation du concentré dilué au moyen d'un pulvérisateur manuel à dos (pression de 4 à 7 bars)

Taux et fréquences d'application

100 mL/m² - Concentration d'iode dans la solution applicable : 750 ppm (0.075%w/w). -

Fréquence d'application par an :

Vaches laitières : 1
Troupeau de bœufs : 1
Veaux : 4
Truies, dans des étables individuelles : 5
Truies en groupes : 5
Élevage des porcs : 3
Poules pondeuses en batterie sans traitement : 1
Poules pondeuses en batterie avec aération (séchage sur tapis) : 1
Poules pondeuses en batterie avec séchage forcé (fosse profonde, grande hauteur) : 1
Poules pondeuses en cages de batterie compactes : 1
Poules pondeuses élevées en plein air avec sol à litière (en partie sol à litière, en partie à grille) : 1
Poulets élevés en plein air avec sol à litière : 7
Poules pondeuses élevées en plein air avec plaque de caillebotis (système aviaire) : 1
Poules reproductrices élevées en plein air avec plaque de caillebotis : 1
Poules reproductrices élevées en cage avec plaque de caillebotis : 3
Dindes élevées en plein air avec sol à litière : 2
Canards élevés en plein air avec sol à litière : 13
Oies élevées en plein air avec sol à litière : 6

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille en PE-HD : 1 litre, le bouchon est en PP
Jerrycan en PE-HD : de 5 à 60 litres
Tonneau en PE-HD : 200 litres
IBC en PE-HD : de 600 à 1000 litres

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Iodosan 30 : mélanger 29 ml de produit à 971 ml d'eau pour obtenir 1 l de solution applicable.

Iodosan 18 : mélanger 40 ml de produit à 960 ml d'eau pour obtenir 1 l de solution applicable.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter leurs instructions.

Pour préparer la solution désinfectante, mélanger le produit liquide avec de l'eau. Toujours verser l'eau en premier puis ajouter le produit prudemment en mélangeant.

Utiliser 100 mL maxi. de solution applicable par m² d'espace traité. Ne pas préparer plus de liquide qu'impérativement nécessaire. Le produit ne doit être appliqué que sur les cages / les étables vides (sans animaux) après les avoir soigneusement nettoyées à l'aide d'un nettoyeur adapté.

Il est impératif d'effectuer un nettoyage préalable. Rincer ou essuyer les surfaces qui seront traitées ensuite. Les laisser sécher pendant 24h à 36h environ avant la désinfection pour obtenir des surfaces de terre-humides. Bien humecter les installations et les équipements d'une fine couche de la solution préparée en la pulvérisant au moyen d'un équipement adapté (de 4 à 7 bars). Pendant cette opération et pour toute la durée de contact avec le produit (30 minutes minimum), toutes les ouvertures doivent être fermées et l'aération doit être éteinte.

5.2. Mesures de gestion des risques

Tenir hors de portée des enfants.

La forme de la bouteille du produit est censée minimiser les risques d'éclaboussures pour prévenir l'exposition des yeux et de la peau lors de la dilution du produit.

Pendant les phases de mélange et de chargement : le port d'un masque de protection et de gants de protection (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit) est obligatoire.

Pendant la phase d'application par pulvérisation de la solution diluée à utiliser : porter des gants et une combinaison protectrice (de type X, EN XXXXX minimum) imperméable au produit biocide (matériau des gants et de la combinaison à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit) Utiliser de nouveaux gants pour chaque nouveau service.

Les professionnels ne doivent pas effectuer de désinfection de la cage ou de l'étable plus de 3 fois par mois. Ces professionnels ne doivent pas utiliser de produits à base d'iode à d'autres fins.

N'utiliser qu'un seul type de produit contenant de l'iode par jour.

Les étables ne doivent pas être désinfectées plus d'une fois par an ou une fois pendant la durée de la vie du veau ou du cochon. Les mangeoires et les auges doivent être couvertes pendant l'application.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Après inhalation : respirer de l'air frais ; consulter un médecin en cas de troubles de la santé.

En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements contaminés et bien laver la peau.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'œil ouvert, retirer les lentilles de contact, poursuivre le rinçage pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Puis consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche et boire un peu d'eau. Ne pas se faire vomir ; contacter immédiatement une assistance médicale.

En cas de perte de conscience, allonger le patient en position stable sur le côté gauche pour lui permettre d'être transporté. Ne jamais rien mettre dans la bouche d'une personne inconsciente

En cas de recours à une assistance médicale, conserver l'emballage ou l'étiquette à portée de main et appeler le centre antipoison le plus proche [ajouter ici le numéro local].

Mesures d'urgence écologiques :

Informez les autorités compétentes si le produit a causé une pollution dans l'environnement (canalisations, cours d'eau, sol ou air). Pour éviter le dysfonctionnement d'une usine de traitement des eaux usées individuelle, les résidus possibles contenant du produit doivent être évacués dans les dépôts de compost (pour être répartis sur les terres agricoles ou pour fermentation dans des installations de biogaz) ou dans les canalisations municipales si la législation le permet.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Empêcher les fuites si c'est possible en toute sécurité. Récupérer le liquide qui s'est écoulé avec un matériau absorbant (sable, terre, diatomite, liants acides, liants universels, sciure) et le placer dans un conteneur d'élimination conformément aux réglementations locales/ nationales.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Après le traitement, éliminer le produit inutilisé et l'emballage conformément aux réglementations locales. Le produit usagé peut être évacué dans les canalisations municipales ou les dépôts de compost en fonction des exigences locales. Éviter de les déverser dans une usine de traitement des eaux usées individuelle.

Catalogue Européen des Déchets : 200130-détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver le produit à l'abri de la lumière directe du soleil dans un récipient opaque. À protéger du gel. Garder le récipient bien fermé.

Durée de conservation : 24 mois dans du PE-HD

6. Autres informations